

**Objet : Mise en congé des établissements scolaires le vendredi 24 décembre 2010 après-midi**

**Réseaux : tous**

**Niveaux et services : tous**

**Période : Année scolaire 2010-2011**

- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires spécialisées de la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires spécialisées subventionnées ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit organisées ou subventionnées par la Communauté française
- Aux Directions des internats autonomes organisés par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux Directions des établissements d'enseignement de Promotion Sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française
- Aux Directions des Centres PMS organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Fonctionnaires généraux et Chefs de services des Administrations et Directions générales du Ministère de la Communauté française ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes ;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes ;
- Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné ;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique ;
- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Membres du service d'Inspection des Centres PMS ;
- Aux membres du service de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux associations de Parents

**Autorités :** Ministre de l'Enseignement obligatoire

**Signataire(s) :** Marie-Dominique SIMONET

**Gestionnaires :** Cabinet de la Ministre

**Personne(s)-ressource(s) :** François TOLLET ([francois.tollet@gov.cfwb.be](mailto:francois.tollet@gov.cfwb.be))

**Nombre de pages :** 2

**Mots-clés :** 24 décembre, congé

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe que j'ai décidé de suspendre les cours le vendredi 24 décembre 2010 après-midi dans les établissements scolaires d'enseignement obligatoire, d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit et d'enseignement de promotion sociale.

De même, j'ai décidé de dispenser de service les membres du personnel administratif, de maîtrise, de métier et gens de service des établissements d'enseignement organisés par la Communauté française ainsi que les membres du personnel administratif bénéficiant d'une subvention-traitement de la Communauté française.

En vous remerciant de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre établissement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Marie-Dominique SIMONET**

**Ministre de l'Enseignement obligatoire et  
de Promotion sociale**